



EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 13 DECEMBRE 2018

Nombre de Conseillers :

En exercice : 77

Présents : 70

Votants : 76 (dont 6 procurations)

N°27

OBJET :

**PLAN LOCAL POUR
L'INSERTION ET
L'EMPLOI**

**MODIFICATION DES
CONVENTIONS DE
SUBVENTION 2018
AVEC LES
CHANTIERS
D'INSERTION**

Le Conseil Communautaire de Vichy Communauté – Communauté d'Agglomération, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, en session, sous la présidence de **Monsieur Frédéric AGUILERA, Président.**

Présents :

M. Frédéric AGUILERA, Président.

Mmes et MM. E. CUISSET (à partir de la question n°4 A/) - J.S. LALOY – M. AURAMBOUT - J. GAILLARD - J. KUCHNA - J.M. GERMANANGUE - R. MAZAL - C. BENOIT - A.G. CROUZIER - A. DUMONT - F. GONZALES – P. MONTAGNER - I. DELUNEL – J. TERRACOL, Vice-Présidents.

Mmes et MM. F. MINARD – F. SENNEPIN - F. DUBESSAY – N. RAY – J. ROIG - J.M. GUERRE – J.P. BLANC – C. SEGUIN – F. SEMONSUT – P. COLAS – R. LOVATY – C. BERTIN – A. CORNE – A. DAUPHIN – F. HUGUET - J. COGNET - H. DUBOSCQ - P. SEMET - JY. CHEGUT – MC. VALLAT – JM. LAZZERINI – M. MORGAND – JM. BOUREL – N. COULANGE – A. GIRAUD – M. MONTIBERT – JD. BARRAUD – G. DURANTET - C. FAYOLLE – G. MARSONI – C. DUMONT – M. CHARASSE – F. BOFFETY – E. GOULFERT - M. GUYOT (de la délibération n°1 à 43 et de la n°46 à 53) – A. CHAPUIS - M. MERLE - C. BOUARD – P. BONNET – C. GRELET – G. MAQUIN – C. MALHURET (à partir de la délibération n°28) – E. VOITELLIER – YJ. BIGNON - MC. STEYER - M. JIMENEZ – JJ. MARMOL - S. FONTAINE - MO. COURSOL - JL. GUITARD - F. SKVOR (de la délibération n°1 à 48 et de la n°50 à 53) - M.J. CONTE – C. LEPRAT – JP. SALAT, Conseillers Communautaires.

formant la majorité des membres en exercice.

Absents ayant donné procuration : Mmes et MM. B. BAYLAUCQ à A. DAUPHIN - J. BLETTYER à N. COULANGE - C. MALHURET à F. AGUILERA (jusqu'à la question n°27) - B. KAJDAN à JL. GUITARD – W. PASZKUDZKI à C. LEPRAT- C. POMMERAY à F. SKVOR, Conseillers Communautaires.

Absents représentés par leur suppléant :

M. F. SZYPULA par D. LAPENDRY, Vice-Président.

M. B. AGUIAR par J. BAPTISTE Conseiller Communautaire.

Absent excusé : M C. CATARD, Conseiller Communautaire.

Secrétaire : M. J.S. LALOY, Conseiller Communautaire.

Monsieur le Président,

Vu le Code général des Collectivités Territoriales,

Vu l'arrêté de création et les statuts de Vichy Communauté,

Vu le budget primitif 2018,

Rendue exécutoire :

Transmise en Sous-Préfecture
le : 18 DEC. 2018

Publiée ou notifiée

le : 18 DEC. 2018

Vu le Contrat de Ville de l'agglomération de Vichy signé le 2 octobre 2015 par Vichy Val d'Allier, l'Etat et le Conseil Général de l'Allier, et plus particulièrement le Pilier 3 relatif à l'emploi, et le développement économique,

Vu les orientations et les conclusions du Comité de Pilotage du P.L.I.E réuni le 12 décembre 2017 à l'hôtel d'agglomération de Vichy Communauté,

Vu les conventions de subvention 2018 avec les chantiers d'insertion de l'agglomération qui présentent une part de subvention variable de 15 % compte tenu d'un taux de sorties dynamiques supérieur à 50 %,

Considérant la volonté de Vichy Communauté de développer, en partenariat et en complémentarité avec le Service Public de l'Emploi Local, une politique d'insertion en proposant notamment à travers son P.L.I.E :

- des actions favorisant le retour à l'emploi ou la formation qualifiante notamment des jeunes et des femmes demandeurs d'emplois éloignés du marché du travail,
- des actions d'accompagnement renforcé vers l'emploi dans l'objectif de la construction d'un parcours d'insertion,
- des actions de découverte des métiers et de l'entreprise, notamment dans des secteurs porteurs sur le territoire communautaire.

Considérant le rôle prépondérant des chantiers d'insertion en faveur de la ré-employabilité des personnes éloignées de l'emploi,

Considérant les problématiques de recrutement des chantiers d'insertion, et particulièrement l'embauche de personnes présentant de plus en plus de difficultés, ne permettant pas d'atteindre les objectifs mentionnés dans les conventions.

Considérant que le non versement de cette part variable mettrait en péril l'existence de la quasi-totalité des chantiers d'insertion de l'agglomération déjà confronté à une raréfaction des financements publics ainsi qu'au versement tardif du Fonds Social Européen.

Propose au Conseil Communautaire :

- De modifier par voie d'avenant les dites conventions signées avec les chantiers d'insertion et notamment la rédaction de l'article 6 – Financement et Modalité de versements
- De rajouter à l'article 6, la mention suivante : en cas de non atteinte de l'objectif de 50 % de sorties dynamiques, cette part variable sera limitée à 7.5 %

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide :

- D'approuver la modification de rédaction des conventions de subvention avec les chantiers d'insertion,
- De proposer une part variable limitée à 7.5% en cas de non atteinte des objectifs de sortie dynamique,

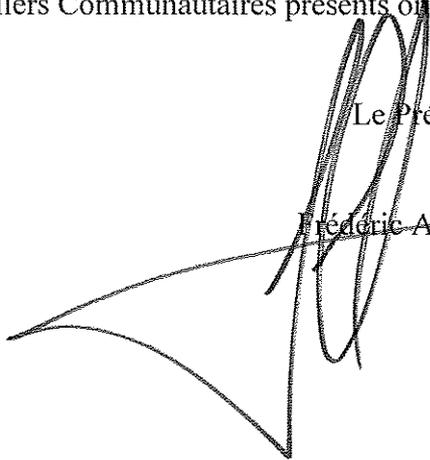
- De donner délégation au Président ou son représentant pour signer tous les documents se rapportant à ce dossier,
- Charge M. le Président et M. le directeur général des services de l'exécution et de la publication de ces décisions.

.....
Fait et délibéré, à l'unanimité, en l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, le 13 décembre 2018.

Les Conseillers Communautaires présents ont signé au registre.

Le Président,

Frédéric AGUILERA

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the left.

Accusé de réception d'un acte en préfecture

DELIBERATION N° 27 DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 13 DECEMBRE

Objet de l'acte : 2018 - PLAN LOCAL POUR L'INSERTION ET L'EMPLOI - MODIFICATION
DS CONVENTIONS DE SUBVENTION 2018 AVEC LES CHANTIERS
D'INSERTION

.....
Date de décision: 13/12/2018

Date de réception de l'accusé 18/12/2018

de réception :

.....
Numéro de l'acte : 13DEC2018_27

Identifiant unique de l'acte : 003-200071363-20181213-13DEC2018_27-DE

.....
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 8 .5

Domaines de competences par themes

Politique de la ville-habitat-logement

Date de la version de la 28/11/2018

classification :

.....
Nom du fichier : 27.pdf (99_DE-003-200071363-20181213-13DEC2018_27-DE-
1-1_1.pdf)